

Des enseignants créent un syndicat inédit à Monaco

Affilié à la F2SM, le Syndicat des enseignants de Monaco entend porter une voix plus structurée auprès des autorités. C'est la première fois que des professeurs s'unissent sous une telle entité.

Une voix syndicale inédite. Pour la première fois dans l'histoire de la Principauté, le corps enseignant s'est fédéré sous une entité autre qu'une association. Le SEM. Trois lettres pour Syndicat des enseignants de Monaco. Depuis sa création à l'automne, le dernier né de la Fédération des syndicats de salariés de Monaco (F2SM) englobe déjà 10 % des 594 professeurs exerçant dans le pays, sans distinction de statut et de nationalité. Et ses représentants ambitionnent d'atteindre l'objectif de 100 adhérents d'ici la fin de l'année. « C'est l'émulation d'un besoin de longue date : faire entendre la voix des enseignants de manière structurée. Tout est à faire, tout est à inventer », confie, enthousiaste, Audrey Cheynut, secrétaire générale du SEM et professeur de Lettres classiques au lycée Albert-1^{er}.

Un dessin commun anime ses membres : maintenir l'excellence du système scolaire monégasque, doté de moyens considérables. « Nous avons tous à gagner au bon déroulement des études de nos enfants. Qu'ils réussissent, s'épanouissent socialement à l'école », poursuit l'enseignante.

« Force de propositions »

Outre le fait de peser davantage face aux instances monégasques, le SEM entend être une « force de propositions » et partager avec elles une « dynamique constructive » selon Emmanuelle Rose, secrétaire générale adjointe et enseignante d'anglais-conversation au collège Charles-III. Au fil des semaines suivant sa création, le bureau du syndicat a rencontré tour à tour le mi-



De g. à dr. : Emmanuelle Rose, secrétaire générale adjointe du Syndicat des enseignants de Monaco ; Audrey Cheynut, secrétaire générale ; Cédric Lanari, président de la F2SM.

(Photos Sébastien Botella et Jean-François Ottonello)

nistre d'État, les conseillers de gouvernement - ministres, Patrice Cellario et Didier Gamberlinger, le Conseil national, la Direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Chaque trimestre, d'ailleurs, le SEM rencontrera les équipes d'Isabelle Bonnal pour faire remonter (et désamorcer) les problématiques et préoccupations émanant du terrain.

L'une de ses premières actions, d'ailleurs, fut de prendre le pouls de la base enseignante avec l'envoi, à tous, d'un questionnaire anonyme. « On évoque dedans les conditions de travail, c'est-à-dire si la personne est épanouie ou non, les relations avec les acteurs du monde de l'éducation. On aborde aussi des questions plus techniques sur la lisibilité et visibilité de nos déroulements de

carrière, poursuit Audrey Cheynut. Près de 200 personnes nous ont fait un retour, au-delà de nos adhérents donc. Ce week-end, on analysera finement les données. Cela nous permettra d'évaluer les besoins et établir l'ordre de priorité des actions. »

Maintenir la stabilité des équipes pédagogiques

Le SEM aura aussi un regard alerte sur la stabilité des équipes pédagogiques dans un pays où les professeurs détachés [ils sont majoritaires] ont des contrats de trois ans, renouvelables indéfiniment. « Quand on regarde la situation du corps enseignant français, avec des déficits dans certaines matières, il faut que Monaco continue à se battre pour maintenir en poste ces détachés, de manière pérenne. Pour

l'heure, les effectifs le sont, cela donne des équipes pédagogiques soudées, capables de se projeter sur le long terme, de créer des partenariats et de mener des projets plus ambitieux, argumentent Emmanuelle Rose et Audrey Cheynut. Sans cela, cela créerait un turnover plus régulier. On perdrait toute la stabilité, la confiance qui peut se créer sur le long terme entre tous les acteurs. Ce serait très dommageable au niveau de la transmission. »

Harcèlement et numérique

À noter aussi que le syndicat a été consulté, en novembre par le Conseil national, lors du vote du projet de loi contre le harcèlement et la violence en milieu scolaire. « C'est primordial d'avoir un système de référents, formés pour déceler les com-

Le chiffre

594

C'est le nombre de personnes composant le corps enseignant à Monaco, de la maternelle au lycée, au sein des établissements publics et privés sous contrat. Dans le public, 77,2 % ont le statut de professeurs détachés. Dans le privé, le taux atteint 92,8 %. Pour l'heure, 50 d'entre eux ont rejoint ce nouveau syndicat, affilié à la F2SM. Les représentants tablent sur 100 adhérents d'ici la fin de l'année.

portements et dérives, expose Audrey Cheynut, laquelle évoque aussi la question centrale du numérique. On salue la démarche et l'effort financier colossal pour équiper tous les élèves du secondaire d'un outil numérique. Mais il y a une pensée pédagogique à mener avec les familles : sur le plan de nos pratiques, mais aussi sur le plan scientifique et sanitaire. On sait que les écrans peuvent avoir un impact négatif sur la santé, au niveau de la fatigue et de la concentration. L'idée n'est pas de diaboliser les outils mais d'en faire l'outil formidable qu'il est. » Tout en conservant le lien entre l'enseignant et ses élèves.

THIBAUT PARAT
tparat@nicematin.fr

* Il existe déjà l'association des personnels monégasques des établissements scolaires (APMES).

« Nous rêvons tous d'un monde où le masque n'existe pas »

Alors qu'aujourd'hui en France, une grande partie du corps enseignant va se mettre en grève pour protester contre les moult changements de protocole sanitaire dans les écoles, les professeurs monégasques, eux, assureront les cours comme d'ordinaire (lire en page 5). En Principauté, donc, pas d'ombre au tableau sur le sujet. « Le syndicat soutient toutes les mesures gouvernementales qui concilient ses deux préoccupations fondamentales : garantir la continuité scolaire et la préservation de la santé de tous », résume Audrey Cheynut, secrétaire générale du syndicat des enseignants de Monaco (SEM).

Durant la trêve des confiseurs, au moment où la Direction de l'Éducation nationale communiquait sur la vaste campagne de dépistage à venir dans les écoles, le SEM a fait remonter quelques points d'amélioration. Il a été entendu sur certains. « Nous rêvons par exemple réticents, pour des questions de responsabilité, à ce que les enseignants pratiquent eux-mêmes



A partir du CP, les élèves de la Principauté doivent porter le masque en classe.

les tests sur les enfants de maternelle. »

« Sa position sur le masque à l'école »

Concernant le port du masque dans les écoles, quelle est la position du syndicat ? « Nous rêvons tous d'un monde où le masque n'existe pas. Mais les enseignants ne sont pas des épidémiologistes. Il est donc

difficile d'avoir un discours arrêté sur la levée ou non du masque en milieu scolaire, répond Audrey Cheynut. Il est évident que le masque est une difficulté pour tout le monde, notamment dans les petites classes où cela devient un handicap supplémentaire pour l'apprentissage de la lecture. Nous entendons et partageons la souffrance

que cela peut être pour les enfants, notamment les migraines à la fin des cours. Mais le discours scientifique est limpide : le virus est contagieux, il peut être dangereux. Et, dans les salles de classe, il y a de nombreuses personnes vulnérables. Si notre gouvernement dit qu'il est préférable de garder son masque en classe, même assis, alors nous le soutenons. Mieux vaut prévenir que guérir, surtout d'un virus dont on peut, parfois, ne pas guérir. »

Une demande de masques FFP2

Récemment, le syndicat a demandé aux autorités que les enseignants de maternelle puissent bénéficier, chaque jour, de masques FFP2. « Ces enseignants sont auprès de jeunes enfants qui ne portent pas de masques en classe, ce que nous comprenons bien. Ils sont donc particulièrement exposés. Les masques FFP2 sont les plus protecteurs et sont particulièrement préconisés pour une protection optimale en cette période de rebond épidémique. » Affaire à suivre.